



## Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

### PROCÈS-VERBAL N°20

---

**Réunion du : mercredi 31 janvier 2018**

---

**Président : M. MATHIEU.**

**Présents : MME. GOFFAUX - MM. GORIN - THOMAS - LE CAVIL – DELPLACE –  
DARDE - ELLIBINIAN (représentant CRA).**

**Excusé : M. DUPUY.**

---

#### TERRAINS

La Commission informe les équipes concernées que le Stade de la Porte de Bagnole au 72 rue Louis Lumière à PARIS (75020), est fermé du 19/02/18 au 04/03/18.

#### FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Le résultat de la rencontre doit être enregistré par l'équipe recevante sur le site de la LPIFF dans les 24 heures suivant la rencontre et l'envoi de la feuille de match doit se faire dans les 48 heures suivant la rencontre.

En cas de feuille de match manquante, après un délai de 15 jours suivant la date de demande de la Commission Loisir, l'équipe recevante aura match perdu par pénalité (0 point / 0 but). L'équipe visiteuse aura match gagné et conservera son nombre de buts marqués.

#### SAMEDI

Poule A :

20007449 – MEDIA FC / TREMBLAY FC du 20/01/18

20007450 – SPORT FOOT / CANAL+ du 20/01/18

20007451 – AVOCATS SC / CHENNEVIERES LOUVRES FC du 20/01/18

Poule B :

20007821 – GRENELLE PARIS / ALORA OCDE du 20/01/18

### COUPES

#### Samedi Matin

Tirage du tour de cadrage. Les rencontres se dérouleront le 17/02/18 sur le terrain du premier club nommé.

SEIZIEME ES / SOCRATES CLUB  
TREMBLAY FC / OCCAZ FC  
TROMBLONS DU MIDI / SPORT FOOT  
VEMARS ST WITZ FC / GRENELLE PARIS AS  
ALORA OCDE FC / BRAZIL DIAMONDS  
CHENNEVIERES LOUVRES FC / AVOCATS SC

#### Franciliens

16<sup>ème</sup> de finale suite :

Ces rencontres n'ayant pu se dérouler le 15/01/18 sont fixées au 19/02/18 sur le terrain du premier club nommé.

LANCIERS / ALFORTVILLE 1 ou IENA SPORT  
RUBELBOC / DCONTRACT  
LA COLLEGUERIE / LUXEMBOURG  
LIONS MENILMONTANT / LE TIR  
GARENNE-COLOMBES / CAFES AVEYRONNAIS 1  
JOINVILLE RC / BOURG LA REINE AS 1  
EQUINOXE / SPORT.O.SOLIDARITE

#### Bariani / Supporters

La Commission prend bonne note du courrier de BAGATELLE OLYMPIQUE.

### CHAMPIONNAT

#### Samedi Matin

#### Poule A

La Commission prend note du courrier de BRAZIL DIAMONDS et répond qu'aucune date n'était disponible jusqu'alors concernant les dates de coupe ou les matchs en retard. La Commission précise que c'est elle qui décide du programme des matchs et non les clubs.

#### N° 20007411 – ENORME / JEUNES DU STADE du 18/11/17

La Commission décide de fixer cette rencontre le 17/02/18.

**N° 20007428 – CANAL+ / MEDIA FC du 02/12/17**

La Commission décide de fixer cette rencontre le 17/02/18.

**Poule B****N° 20007869 – FCCM / PLUG IT CLUB du 27/01/18**

La Commission décide de fixer cette rencontre le 17/02/18.

**N° 20007797 – PUISEUX LOUVRES 95 / PARISIENS du 02/12/17**

La Commission décide de fixer cette rencontre le 17/02/18.

**N° 20007772 – EED / CORMEILLES AC du 14/10/17**

La Commission décide de fixer cette rencontre le 17/02/18.

**N° 20007870 – GRENELLE PARIS AS / PUISEUX LOUVRES 95 du 27/01/18**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de l'arbitre), la Commission décide de reprogrammer cette rencontre à une date ultérieure.

**N° 20007845 – PUISEUX LOUVRES 95 / SOCRATES CLUB du 03/02/18**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de PUISEUX LOUVRES 95) et après accord des deux équipes, la rencontre se déroulera au stade Lenglen N° 2, Paris 15<sup>ème</sup>. Coup d'envoi 11h00.

**N° 20007473 – VEMARS ST WITZ FC / AVOCATS SC du 03/02/18**

Suite à la fermeture du terrain, la Commission décide d'inverser cette rencontre. Elle se déroulera au Parc des Sports Interdépartemental N°5, allée de l'Ecluse à PUTEAUX (92800), coup d'envoi à 09h00.

<b><u>Bariani</u></b>
-----------------------

**Poule B****20010406 – DENTISTES PARIS AS / TROPICAL AC du 29/01/18**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de DENTISTES PARIS AS), la Commission décide :

Match perdu par forfait à DENTISTES PARIS AS (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à TROPICAL AC (5 buts / 4 points).

La Commission présente ses sincères condoléances à la famille du joueur de TROPICAL AC décédé tragiquement.

**Prochaine réunion : mercredi 07 février 2018.**